

ÉDUCATION. 32 fermetures et 13 ouvertures de classe pour la rentrée de septembre

Les écoles concernées par la carte scolaire

SELON les prévisions de l'administration pour la rentrée scolaire de septembre 2022, les écoles publiques de la Manche vont perdre 390 élèves. Cette nouvelle baisse, dans un contexte de repli démographique depuis plusieurs années, se traduit d'ores et déjà par un retrait de moyens de neuf postes acté par le rectorat. Cette position de l'Éducation nationale est contestée par les syndicats d'enseignants dans un contexte d'abondement de nouvelles règles de décharge de direction qui vont mobiliser « environ 7 postes ». « Nous nous désolons de ne toujours pas voir de plan d'urgence permettant de réabonder les RASED, les brigades de remplacement et de baisser significativement les effectifs par classe... » déclare le SNUipp-FSU.

La Directrice académique de l'Éducation nationale de la Manche, Sandrine Bodin, a présenté mardi les mesures de carte scolaire qu'elle envisage pour la rentrée de septembre prochain. Elle prévoit 32 retraites de postes dans les écoles de la Manche dont un était provisoire à Sartilly et l'ouverture de 13 classes dont deux postes de brigade sans rattachement connu. Les syndicats qui siègent dans cette instance ont voté contre cette proposition, ce qui implique la tenue d'un second comité départemental le mardi 1^{er} février avant la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale le 3 février à l'issue de laquelle l'inspectrice d'académie fera connaître ses mesures de rentrée pour l'année scolaire 2022-2023.

32 fermetures de classe

Bourgvallées (Saint-Samson-de-Bonfossé) ; Bréhal ; école maternelle Bricquebec-en-Cotentin ; RPI Bricqueville-la-Blouette - Heugueville-sur- Sienne - Tourville-sur- Sienne ; Canisy ; Cérences ; Cherbourg-en-Cotentin école maternelle S. Brès ; Cherbourg-en-Cotentin école primaire S. Veil ; Cherbourg-en-Cotentin école primaire Fraternité ; Cherbourg-en-Cotentin école primaire J. Bocher ; Cherbourg-en-Cotentin école primaire Les Avoynes - Macé ; Coulouvray-Boisbenâtre ; RPI Feugères - Marchésieux - Saint-Martin-d'Aubigny ; RPI Geffosses - Muneville-le-Bingard - La Rondehaye ; RPI Graignes -

Tribehou ; [La Chaise-Baudouin](#) ; [La Hague \(Flottemanville-Hague\)](#) ; [Les Moitiers-d'Alonne](#) ; école maternelle [Les Pieux](#) ; école élémentaire [Montebourg](#) ; [Port-Bail-sur-Mer \(Denneville\)](#) ; [Saint-Denis-le-Vêtu](#) ; [Saint-Germain-sur-Ay](#) ; [Saint-Hilaire-du-Harcouët](#) école maternelle [Lecroisey](#) ; [Saint-Lô S. Beckett](#) ; [Saint-Sauveur-le-Vicomte](#) ; [Sainte-Mère-Eglise \(Chef-du-Pont\)](#) ; [Sartilly A. Fournier](#) (perte du moyen à l'année) ; [Sottevast](#) école maternelle ; [Sourdeval](#) ; [Tessy-Bocage](#) ; [Villedieu-les-Poêles Rouffigny](#) école maternelle.

13 ouvertures de classe

[Bricquebosq - Grosville](#) (moyen provisoire) ; [Cherbourg-en-Cotentin École Alma](#) ; [Cherbourg-en-Cotentin École Dujardin](#) (transformation du moyen provisoire en moyen définitif) ; [Cherbourg-en-Cotentin École P. Bert](#) ; [Isigny-le-Buat](#) (pour l'accueil des élèves de - 3 ans) ; [Jullouville](#) ; [La Hague École de Beaumont-Hague](#) ; [Montfarville](#) ; [Moon-sur-Elle](#) ; [Mortain-Bocage](#) (moyen provisoire) ; [Villedieu-les-Poêles Rouffigny](#) ; 2 postes de brigade (rattachement inconnu).



La carte scolaire pour l'année 2022-2023 s'écrit maintenant.